



## Régul mal à propos sur Déclaration mensuelle TVA

Par **Stroumph**, le **03/01/2016** à **15:14**

Bonjour,

Je fais toujours des déclarations de TVA créditrices dont les remboursements demandés se sont toujours bien passés.

Jusqu'à ce que je fasse mon contrôle de fin d'année, et là j'ai vu que j'ai oublié dans le Bilan clos une TVA collectée de plus de 5700 €. Je l'ai donc déclarée sur la ligne Régul TVA Collectée à déclarer de la CA3. Cette somme est venue en déduction de ma nouvelle TVA créditrice demandée en remboursement de ce mois-ci. Mais je vois un peu tard sur le site des Impôts, que je dépasse pour cette Régul le montant autorisé. Ce qui semble induire un contrôle de toutes les déclarations précédentes. (Ils ont, et j'ai, tous les justificatifs). Vais-je avoir un contrôle sur place ? Vont-ils me refuser tous mes prochaines demandes de remboursement ? je crains aussi la réaction de mes patrons qui vont me reprocher mon erreur. Je voulais bien faire, me suis un peu précipité. Au cas où il y en aurait, merci de vos avis.